



# La Grande Traversée du Jura (GTJ) En cyclotourisme itinérant Du 7 au 13 juin 2025

Le parcours intégral, accessible en train, totalise plus de 370 km pour un dénivelé positif d'environ 5000 m entre Montbéliard (Doubs) au nord et Culoz (Ain) au sud, en passant par la Corniche de Goumois, le Saut du Doubs, Morteau, Pontarlier, Mouthe, Morez puis il traverse le Parc naturel du Haut-Jura pour rejoindre Bellegarde-sur-Valserine. Enfin la traversée du plateau de Retord nous permettra d'atteindre notre destination finale Culoz.

Niveau: 3 vélos.

Bonne condition physique.

Distance moyenne journalière d'une soixantaine de kilomètres.

Relief vallonné avec D+ 800 à 1000 m par jour !

#### Les organisateurs :

Pascal Audoin - Tél : 06 27 89 94 70 – paudoin75@gmail.com

Marie-Cécile Blandeau – Tél : 06 23 43 18 87 – moncanaribleu@orange.fr

Nombre de participants : 8

L'hébergement : En gîtes ou petits hôtels.

Le prix : 350 € (Ne comprend pas le transport AR, les pique-niques, boissons et dîners au restaurant)

Le transport : T/V

- Rendez-vous le samedi 7 juin à l'hôtel à Montbéliard.

Transport en train : Chacun gère ses réservations.

- ⇒ Depuis Paris le 7 juin : TER Paris-Est -> Belfort Ville ou TGV Paris-Est -> Belfort-Montbéliard TGV. Voir si possible de réserver avec vélos ou vélo sous housse ?
- ⇒ Arrivée à Culoz le 13 juin en fin d'après-midi : retour en train TER Culoz Lyon puis Lyon Paris (TER ou TGV) ou récupération des voitures au point de départ par TER.

**Inscription**: Téléphoner ou envoyer un mail à Pascal pour accord. Ensuite, envoyer par courrier le bulletin d'inscription dûment rempli accompagné d'un chèque de 350 € à l'ordre du CIHM.

Conditions d'annulation : Voir bulletin d'inscription ci-dessous

Site Internet: www.cihm.info - Email: webmaster@cihm.info

## L'équipement : (liste non exhaustive)

Vélo en bon état, éclairage, pompe, chambre(s) à air de rechange plus kit de réparations, outil multifonctions... Transport de ses affaires personnelles sans oublier des vêtements de pluie, le tout dans des sacoches de préférence (éviter les sacs à dos !). Ne pas oublier de prendre un « sac à viande » (drap de soie) et une serviette de toilette pour les gîtes.

#### Le port du casque est vivement recommandé!

Petits-déjeuners : Au gîte ou à l'hôtel.

**Déjeuners**: Pique-niques sur l'herbe (achetés au fur et à mesure).

Dîners: Au gîte, au restaurant du coin ou à l'hôtel.

## Programme prévisionnel:

GTJ à vélo de Montbéliard (Doubs) à Culoz (Ain) du 7 au 13 juin 2025						
Dates		Etapes		Distance (km)	D+ (m)	D- (m)
	samedi 7 juin 2025	Paris - Montbéliard en train				
Etape 1	dimanche 8 juin 2025	Montbéliard	Fessevillers	58	1228	696
Etape 2	lundi 9 juin 2025	Fessevillers	Morteau	56	1207	1293
Etape 3	mardi 10 juin 2025	Morteau	Mouthe	65	698	525
Etape 4	mercredi 11 juin 2025	Mouthe (par Chapelle-des-Bois)	Lamoura	57	946	730
Etape 5	jeudi 12 juin 2025	Lamoura	Bellegarde-sur-Valserine	47	383	1176
Etape 6	vendredi 13 juin 2025	Bellegarde-sur-Valserine (par Hotonnes)	Culoz	63	976	1095
Total				346	5438	5515

## **Bulletin d'inscription**

# La GTJ à vélo du 7 au 13 juin 2025

Inscription après accord téléphonique et réception du bulletin d'inscription dûment rempli et un chèque de 350 € à l'ordre du CIHM.

A adresser à Pascal Audoin - 139 Boulevard de Charonne - 75011 Paris. Merci.

Chaque participant s'occupe lui-même de son billet de train après avoir obtenu l'accord des organisateurs.
A remplir en lettres capitales (une fiche par participant)
Nom et prénom :
N° adhérent CIHM 2025 ( <b>obligatoire)</b>
Adresse:
Code postal et ville :
Tél mobile :
Personne à contacter en cas d'accident : Nom et prénom :
Parenté : Tél :
Je déclare être assuré (e) pour la couverture de l'activité choisie :  Assureur :
recherche, de secours, d'évacuation et de rapatriement est vivement conseillée.  Conditions d'annulation : Voir les clauses détaillées sur le site du CIHM  - Si vous devez annuler votre inscription, tout désistement doit être signalé au plus tôt et par écrit à l'organisateur et fera l'objet de frais d'annulation : la retenue couvrira l'intégralité des frais engagés non récupérables avec un montant minimal forfaitaire de 15 €. Quelles que soient les modalités d'inscription, aucun report sur une autre sortie n'est possible.
Les inscriptions sur liste d'attente ne font l'objet d'aucun frais d'annulation, excepté cas particulier dûment précisé.  Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 : voir notice dans la brochure du CIHM.  J'accepte les conditions d'inscription et de participation contenues dans la brochure et dans la fiche technique du week-end.  Je suis conscient que les organisateurs CIHM ne sont ni guides, ni moniteurs professionnels et que je suis avant tout responsable de m propre sécurité.
Date : Signature